

Limoges, le vendredi 15 juin 2012



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



les IA-IPR de Lettres,
Géraldine CAMY et Jean-François LE VAN

aux professeurs de lettres de l'académie
s/c de leurs chefs d'établissement

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Le développement de l'usage des TICE est une priorité inscrite dans les différents programmes qui concernent nos disciplines. En cette fin d'année scolaire, nous tenons à vous donner trois informations qui pourraient contribuer à ce développement dans notre académie.

- **Le catalogue-chèque-ressources**

L'académie de Limoges a été retenue, ainsi que 9 autres académies, pour bénéficier de chèques ressources numériques. Vous trouverez à votre disposition un catalogue de ressources numériques sur le site d'Eduscol, à l'adresse suivante :

<http://www.eduscol.education.fr/plan-numerique/catalogue-cheque-ressources/index.action>

Pour résumer, vous pouvez, en remplissant un formulaire numérique simple et relatif à un projet, demander l'attribution de chèques ressources pour votre établissement, permettant ainsi l'achat de logiciels, CD-ROM, abonnements ou autres supports se trouvant dans le catalogue.

La recherche s'effectue en cochant des critères précis.

Par exemple, dans *Niveaux et disciplines*, vous ouvrez la rubrique *collège* ou *lycée* que vous cochez, puis sélectionnez la ou les classes qui vous intéressent.

Ou alors, vous pouvez cocher *types de ressources* et choisir entre *Multimédias pédagogiques*, *Références – dictionnaires* et *Soutien scolaire*.

Les ressources en lettres sont très variées et classées par éditeur. Cela va du logiciel d'orthographe aux documents audiovisuels, en passant par le journal, le FLE, les dyspraxies, logiciels d'écriture, etc.

Recueil des projets : **du 8 juin au 30 juin 2012** :

Chaque établissement scolaire de l'académie peut candidater en accédant à l'URL suivante :
<http://intranet.ac-limoges.fr/arena/>

Le Login est le numéro RNE de l'établissement, le mot de passe est le mot de passe de **messagerie de l'établissement**.

Plusieurs ressources peuvent être demandées, correspondant à autant de projets.

Les référents TICE, documentalistes et principaux de chaque établissement ont été convoqués à des réunions départementales à ce sujet. Vous pouvez en discuter avec eux.

- **Les Travaux Académiques Mutualisés.**

Pour les lettres, l'appel à propositions rédigé par la DGESCO, consultable sur <http://eduscol.education.fr/lettres/rezo/traam>, est le suivant :

« **LETTRES – Thème 2012-2013 : Lire, écrire, s’informer, se cultiver à l’heure du numérique**
L’objectif est de présenter des scénarios d’usages simples de ressources et supports numériques pour faciliter chez les élèves le développement de compétences visées dans les nouveaux programmes.

Quelles utilisations pertinentes au service des apprentissages ?

Quelles démarches pédagogiques pour enseigner à des publics différents ? Quelles activités proposer pour travailler une même compétence, enrichir le travail personnel des élèves et favoriser les démarches collaboratives ?

L’académie veillera à associer, autant que possible, collège et/ou lycée avec lycée professionnel de manière à constituer des groupes de travail qui conduiront l’action en commun ou en parallèle, et qui devront confronter leurs résultats et échanger avec les groupes d’autres académies. On pourra s’appuyer sur des équipes ayant expérimenté les possibilités du numérique au niveau de tout l’établissement : déploiement d’ENT, d’outils et de ressources numériques.

Perspectives envisagées :

- Étude et maîtrise de la langue
- Nouvelles pratiques de lecture et d’écriture
- Éducation à l’information et aux médias numériques. »

Un travail interdisciplinaire est tout à fait possible.

Le cahier des charges est consultable à l'adresse suivante :

http://media.eduscol.education.fr/file/TRAAM/98/1/TraAM-Cahier-des-charges-2012-2013-V2_216981.pdf

L'intérêt de ces travaux mutualisés est multiple :

- organiser le suivi de son projet et mettre en place un réel processus d'analyse et de développement de celui-ci,
- partager une expérience avec d'autres académies ou collègues,
- donner une visibilité à un travail collaboratif permettant le progrès ou une meilleure maîtrise des TIC et du français de nos élèves.

Ces projets doivent être transmis avant le **30 juin** à M. Rigaud, conseiller du Recteur pour les TICE, à l'adresse suivante : regis.rigaud@ac-limoges.fr

Nous vous remercions de bien vouloir envoyer également vos projets résumés **avant cette date** à la nouvelle référente TICE (voir l'adresse électronique ci-après), afin qu'elle les intègre au tableau qui lui a été transféré. Toutes les demandes seront étudiées par la DGESCO qui nous informera en septembre des projets qu'elle aura retenus.

- **Une nouvelle référente TICE en lettres.**

Depuis l'année 2011-2012, l'académie de Limoges peut compter sur une nouvelle Interlocutrice Académique pour les Nouvelles Technologies de l'Éducation (IANTE) pour les lettres.

Cynthia HOCMELLE
collège de la Triouzoune
19160 NEUVIC
IANTE Lettres académie de Limoges
cynthia.hocmelle@ac-limoges.fr

N'hésitez pas à la contacter si vous avez notamment des questions au sujet du catalogue chèque-ressources ou de l'appel à propositions pour les TraAM. Vous aurez l'assurance d'une réponse claire et rapide.

N'hésitez pas non plus à consulter le site académique de lettres : <http://www.ac-limoges.fr/lettres/>
Madame Hocmelle y présente, dans les brèves, des liens vers des sites, des contenus pédagogiques ou des actions en lien avec notre discipline qui devraient rencontrer votre intérêt.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos salutations très cordiales.

Géraldine CAMY, Jean-François LE VAN,
IA-IPR de lettres de l'académie de Limoges